Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1914)

Heft: 147

Artikel: Rapport annuel l'Assemblée générale de la société des P.S. et A.S. à

Aarau le 21 juin 1914

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-626650

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Jury annuel et la liste de proposition 1914-15 dressée par l'assemblée des délégués sont présentés. M. Bolens (Argovie) demande à ce sujet qu'il soit pris en considération un vœu de la section d'Argovie, qui y voudrait voir un représentant. Après discussion, où l'on fait ressortir que nous ne pouvons faire des jurys où les sections soient représentées, l'assemblée ratifie le choix des délégués.

Pour les numéros 10, 11, 12 et 13 de l'ordre du jour,

l'assemblée ratifie les décisions des délégués.

M. Righini rapporte sur le projet d'une Exposition de la Société en 1915, correspondant au jubilé de notre Société. A cette occasion, nous éditerons une plaquette de bronze qui sera offerte en souscription à tous nos membres.

La proposition de M. Max Buri demandant de conférer le titre de membre honoraire de la Société à M. A. von Keller, à Munich, est ratifiée à l'unanimité.

M. Link, au nom de la section de Berne, demande à ce qu'à l'avenir les objets d'expositions ne soient pas seulement assurés contre les risques d'incendie, mais aussi contre les détériorations de tous genres ; il demande que ce vœu soit transmis au Département fédéral de l'Intérieur, ainsi qu'au Kunstverein suisse. La décision prise à ce sujet par l'assemblée des délégués est ratifiée.

L'attitude à adopter par notre Société en face de l'opinion publique, de la presse et des Chambres, donne lieu à une longue discussion. M. Righini, au nom du Comité central, réfère sur cette question. Celle-ci ne peut être discutée ainsi par une assemblée, parce qu'elle est trop complexe et demande une étude spéciale. Il propose que l'assemblée remette cette étude à une commission spéciale de sept membres dont quatre actifs et trois passifs qui pourront être nommés maintenant si on le désire. Cette Commission devra être composée d'hommes compétents dans divers domaines (juridique et financier), ce qui motive le choix de membres passifs. Ce point de vue est adopté par l'assemblée et le choix de la Commission est remis au Comité central.

M. de Meuron présente une motion, invitant le Comité central à prendre des mesures qui ne soient pas seulement platoniques, mais effectives. Il est de notre devoir de dire clairement ce que nous pensons. Nous n'avons pas à nous occuper de la subvention fédérale qui est l'affaire des Chambres; il lit le texte d'une protestation dans ce sens. M. Mangold, de son côté, présente une protestation, ainsi que M. Link, de la part de la section de Berne. Cette dernière est trouvée trop violente, tandis que M. de Meuron se rallie au texte Mangold. Sur le désir de M. Vautier ce texte est rendu un peu plus énergique et l'assemblée l'adopte à l'unanimité. (Voir le texte dans ce numéro.)

M. Kern, au nom de la section de Paris, désire qu'il soit publié dans le journal un compte-rendu des séances des sections.

Les décisions des délégués au sujet de la motion de la section de Zurich, concernant les aquarelles et arts graphiques sont ratifiées.

La motion Blondin demandant un remaniement du Salon donne lieu à une discussion.

MM. Silvestre et L'Eplattenier protestent contre l'idée d'un blâme. Celui-ci repose sur une erreur de rédaction du procès-verbal français. M. Hermanjat motive la résolution de l'assemblée des délégués qui implique une constatation et non un blâme. L'assemblée ratifie le vote des délégués par 25 voix contre 17.

MM. Ræthlisberger et Righini demandent à l'assemblée de revenir sur un vote de la veille, apparemment fait dans la hâte d'une fin de longue séance. Il s'agit de la demande de subvention en faveur des Arts décoratifs, proposée par M. Boquet (Genève) et adoptée par l'assemblée des délégués. Nous n'avons rien contre cette demande de subvention en principe, bien au contraire, mais le moment est très mal choisi pour la faire, lorsque nous décidons d'abandonner la subvention pour les Beaux-Arts. M. Demole se rend à ces raisons et retire la proposition Boquet. Le vote des délégués sur ce point est annulé.

M. Righini présente à l'assemblée le dossier Ammann au sujet du tableau de cet artiste, qui a été reçu par le jury et ensuite éliminé du Salon fédéral. Les décisions des délégués à ce sujet sont ratifiées.

La séance est levée à 1 heure et demie.

Le secrétaire central, Théodore Delachaux.

Rapport Annuel

présenté à

l'Assemblée générale de la Société des P. S. et A. S.

à Aarau le 21 juin 1914.

Messieurs et chers collègues!

L'année qui vient de s'écouler marquera dans les annales artistiques suisses. Jamais, croyons-nous, il n'a coulé tant d'encre à propos d'art dans tous nos journaux! A vrai dire, cette encre a coulé surtout dans le but de nous noircir; mais nous croyons tout de même que nous devons être optimistes et voir dans ces d'scussions innombrables un signe réjou sant pour nous; elles montrent du moins un intérêt pour les choses d'art, intérêt qui, certainement, est meilleur que ne serait de l'indifférence. A nous tous d'éclairer toutes ces forces vives sans brusquerie: « patience et longueur de temps font plus que force ni courage! »

Devant la tâche que le *Comité central* avait à mener à bien durant cette année, il s'est souvenu de cet adage et a cherché de son mieux à agir avec prudence.

Comme l'année dernière, le Comité central s'est réuni six fois en séance et le bureau une fois. Comme par le passé aussi, les ordres du jour ont été des plus copieux. En outre, plusieurs membres du Comité central ont eu à se déplacer à diverses reprises comme délégués, auprès du chef du Département fédéral de l'Intérieur, au sujet de nos revendications pour les jurys Ræthlisberger, Righini, Mangold, puis pour la Caisse de secours Righini, Delachaux, et pour la question des droits d'auteurs.

Le travail du Secrétariat, consistant dans la correspondance courante, la préparation et les comptes-rendus des séances du Comité et des assemblées, et, enfin, dans l'élaboration du Journal, est suffisant pour occuper plus que de simples loisirs. Si quelques numéros du journal ont paru avec un retard appréciable, surtout dans ces derniers mois, c'est, d'une part, que certains votes de sections n'étaient pas arrivés en temps voulu, d'autre part, à cause de travaux professionnels supplémentaires du secrétaire qui ont retardé les travaux de la rédaction.

C'est la faute, somme toute, de l'Exposit on nationale qui a fait sortir de ses habitudes paisibles plus d'un des nôtres!

Il serait à souhaiter pour le bien de la Société que nous puissions développer davantage encore le Secrétariat dont la tâche grandit avec l'importance de la Société.

La Caisse centrale, grâce à la main ferme qui la dirige, continue à prospérer et le rapport du trésorier central vous donnera les chiffres en détail. Qu'il nous suffise de dire que l'accroissement de notre fortune est constant depuis cinq ans et que nous avons tout lieu de croire qu'il continuera à en être ainsi, surtout si les sections étaient disposées au léger sacrifice que le Comité central leur propose de faire. Notre fortune atteint actuellement le beau chiffre de plus de 16,000 francs.

Nous voudrions que chacun comprenne l'importance pour notre Société de cet accroissement de fortune et la nécessité pour nous de cet appui financier. Vous avez vu clairement combien peu solide est actuellement la subvention de la Confédération et de quelles volontés elle dépend. Eh bien! il nous faut envisager le moment où, peut-être, nous devrons nous passer de cette subvention et organiser par nous-mêmes les expositions qui sont nécessaires et indispensables à notre vie artistique. Nous devons donc penser à l'avenir et faire des sacrifices dans ce sens, afin de sauvegarder nos droits d'artistes.

L'état de la Société ne s'est pas sensiblement modifié depuis l'an dernier ; de 413 membres actifs, il est monté à 428 à ce jour.

La mort fauche avec une inexorable régularité dans nos rangs et nous déplorons la perte de six de nos collègues:

> Paul Émile Stuki, peintre Albert Fiertz, » Karl Born, » Jacques Ruch, » Conrad Schlaepfer, » Charles Giron, »

Etienne Duval, peintre, membre honoraire

Après la malencontreuse scission survenue dans la section de Genève et le départ d'un certain nombre de membres à la suite du vote de l'assemblée générale dernière, quelques-uns auraient pu croire à une diminution de notre Société. Si ce départ a été regrettable, nous avons cependant la joie de constater qu'il en a été autrement. Nous voyons avec joie aussi que la section de Genève qui nous avait fait, il faut le dire, des

cheveux gris, a, somme toute, profité du changement et travaille avec un nouvel essor.

Nous vous présentons aujourd'hui une liste de quarante candidats.

L'état des membres passifs est également en augmentation sur l'année précédente, nous en comptions alors 272; à ce jour, leur nombre a atteint 376, soit une augmentation de 104. Constatons en passant que ce sont toujours les mêmes sections qui augmentent leurs rangs et les mêmes aussi qui restent muettes sur ce chapitre! Ne nous lassons pas de rappeler à chacun de travailler dans ce but et de chercher à accroître autour de nous l'intérêt pour les Beaux-Arts.

Nous avons fait un sacrifice sérieux pour offrir à nos membres passifs une *estampe* digne des précédentes, sous la forme d'une eau-forte, d'*Edouard Vallet*, dont chacun a pu apprécier la valeur.

Un événement important de l'exercice qui vient de s'écouler a été notre exposition au Kunsthaus, à Zurich, en novembre 1913. Nous avons pu organiser cette exposition dans les meilleures conditions possibles et notre budget, grâce à une subvention de la Confédération, a bouclé sans déficit appréciable, malgré le concours d'affiches assez richement doté, que nous avions organisé à cette occasion. L'exposition elle-même se présentait fort bien et montrait d'une façon éclatante à tous ceux qui ne sont pas aveugles de parti-pris, à quel point notre Société est éclectique. Rappelons aussi à ce sujet que chaque membre actif qui avait envoyé des œuvres, en avait au moins une à l'exposition. Cette manifestation donnait une bonne idée de ce que notre Société serait capable de faire dans le cas où le Salon fédéral était supprimé. Du reste, le discours de M. Ulrich, président du Kunstverein, ainsi que la présence des représentants du gouvernement et des autorités, du Conseil national, de la Commission fédérale des Beaux-Arts, et de la Fondation Gottfried Keller, donnait à cet événement un éclat dépassant de beaucoup le cadre des expositions du Kunsthaus et dont nous avons lieu d'être satisfaits.

Le groupe des Arts décoratifs que nous avions essayé de former au sein de notre Société, n'a pas abouti. Nous l'avions prévu comme groupement pour l'Exposition nationale des Beaux-Arts; or, comme vous le savez, les groupes ont été supprimés cette année et, dès lors, notre projet tombait à l'eau.

La Caisse de secours pour artistes est définitivement créée. Vous aviez décidé l'an dernier d'en faire partie sur la base des statuts élaborés par M. le professeur Rœlli et vous avez promis une cotisation de 1000 francs. Dès lors, c'était à la Société suisse des Beaux-Arts de se prononcer à son tour, ce qu'elle fit dans sa séance du 13 janvier dernier. L'assemblée constitutive vient d'avoir lieu et la Caisse de secours est définitivement constituée. Comme elle se trouve à l'ordre du jour, nous nous contentons de vous signaler le fait et de saluer cette œuvre qui est destinée à rendre d'appréciables services.

Le Jury annuel eut à fonctionner en vue de l'exposition de Zurich. Il était composé par MM. S. Righini, G. Giacometti, A. Hermanjat, L. de Meuron et Aug.

Heer. A propos de Jurys, nous constatons une fois de plus la difficulté qu'il y a de consulter les sections dans le courant de l'année pour l'obtention d'une liste de propositions quelconques, surtout lorsque le temps est limité. Une partie seulement des sections se donnent la peine de répondre, d'autres arrivent en retard; bref, les résultats sont médiocres et difficiles à obtenir. Il y a là certainement une amélioration à faire et nous ne pouvons que vous recommander la proposition de la section de Neuchâtel à ce sujet.

La question des *Droits d'auteurs* avance avec une prudence et une lenteur peu communes. Espérons que le résultat, si jamais il y en a un, touchera à la perfection. En attendant, notre représentant au sein de et les remèdes à y appliquer de façon à calmer cette opposition réactionnaire qui se fait jour partout et qui continue à grossir.

C'est là, croyons-nous, une des tâches les plus importantes que nous ayons devant nous dans l'exercice qui vient

Protestation de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale de la Société des Peintres, Sculpteurs et Architectes suisses,







Loïs Houriet, ciseleur, sculpteur et peintre.

la Commission continue à nous représenter de son mieux et fera son rapport en temps et lieu.

Les discussions sur les Beaux-Arts aux Chambres fédérales ont pris cette année une tournure tout à fait grave et les journaux en ont suffisamment parlé pour que chacun soit édifié à leur sujet. Nous ne pouvions rester les bras croisés devant ces attaques violentes autant qu'injustes dont le premier résultat fut la délégation d'un laïque dans le jury du Salon fédéral par la Commission fédérale des Beaux-Arts. Mais le Comité central ne pouvait agir seul dans une pareille occasion; il avait fait ce qu'il avait pu. Une assemblée extraordinaire de délégués était seule compétente pour donner à nos résolutions l'ampleur qui convenait. Elle fut donc convoquée à Olten et eut pour résultat l'envoi à M. le chef du Département fédéral de l'Intérieur des résolutions que vous avez pu lire dans le journal.

Certainement, notre rôle ne s'arrête pas là et nous devons poursuivre d'une façon attentive et ferme le maintien de nos droits et tâcher d'éviter le retour de l'élément laïc dans la gérance des questions d'art. Nous avons à veiller que la nouvelle ordonnance d'exécution que le Conseil fédéral est entrain de préparer, soit conforme à la dignité et à l'honneur des artistes.

Nous ne devons pas nous cacher que le mécontentement est général dans le public, c'est là un fait indéniable. Nous devons donc en rechercher les causes réelles réunie à Aarau le 21 juin 1914, proteste avec indignation contre l'attitude malveillante et inintelligente d'une partie de nos autorités fédérales à l'égard de l'art de notre pays, encourageant les attaques de la presse et du public contre l'effort artistique actuel en Suisse.

N. B. Nous rendons attentif sur le fait que cette protestation a paru dans divers journaux sous une forme absolument inexacte.

Le Banquet.

Après l'assemblée générale réunie dans l'Aula du Collège cantonal, les sociétaires se retrouvent au banquet à l'Hôtel du Bœuf d'Or, où les attend une table de plus de 80 couverts. M. le colonel Amsler prend la parole au nom de la section d'Argovie et souhaite la bienvenue aux convives, aux membres des autres sections venus si nombreux. Il salue le représentant de l'Etat, M. le conservateur Feer. En un charmant discours, il montre avec esprit la contradiction des opinions qui ont